



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 décembre 2013

AGEFOS PME Ile-de-France, le 1er OPCA à s'engager en faveur de la transition numérique des TPE et PME

AGEFOS PME a été le 1^{er} OPCA en Ile-de-France à se mobiliser et à s'engager dans le programme national Transition Numérique lancé par le ministère du Redressement Productif en septembre dernier. Le projet ambitionne d'inciter et de faciliter l'entrée des TPE/PME dans l'ère numérique pour en faire un levier de progrès et un moyen efficace de contribuer au redressement productif de l'économie nationale. Une initiative notamment destinée à développer la compétitivité des PME de moins de 50 salariés, pour lesquelles AGEFOS PME Ile-de-France propose un accompagnement au long cours.

En charge du projet la ministre déléguée aux PME, de l'Innovation et de l'économie numérique, Fleur Pellerin, rappelle que le numérique est un facteur de compétitivité **qui permettra aux PME de réduire leurs coûts, d'augmenter leur visibilité et par conséquent leur chiffre d'affaires, mais aussi d'améliorer la qualité de leur processus de logistique et de fabrication, de renforcer les liens avec les clients et les fournisseurs.**

Une offre de formations parfaitement adaptée aux TPE et PME

AGEFOS PME Ile-de-France, en partenariat avec l'Echangeur PME (un service dédié aux TPE/PME de la CCI Paris Ile-de-France), a rapidement proposé un volet formation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour les TPE/PME.

22 sessions de formation sont proposées : présence sur le web (création de site internet, e-commerce ou web) ; marketing digital (référencement, publicité, emailing) ; réseaux sociaux (Viadeo/Linked-in, Facebook, RH2.0).

Un accompagnement complet

L'accompagnement se déroule en trois étapes :

- Un diagnostic TIC et la proposition ciblée d'axes d'amélioration ou d'optimisation de l'utilisation de l'outil numérique, adaptée aux spécificités de chaque entreprise ;
- Trois jours de formation à choisir dans le catalogue de formations ;
- Un accompagnement dans la durée par un consultant dédié.

L'objectif est d'accompagner une soixantaine d'entreprises au cours de la première année du déploiement.

Financement

Le coût de cette action est cofinancé par la chambre de commerce Paris Ile-de-France, le Conseil régional Ile-de-France et AGEFOS PME Ile-de-France.

AGEFOS PME Ile-de-France, le partenaire Emploi-Formation

AGEFOS PME Ile-de-France, premier Organisme Paritaire Collecteur Agréé des TPE et PME franciliennes avec, en 2012, 57 000 entreprises adhérentes dont 88% de – 10 salariés, se mobilise pour dynamiser l'emploi et l'accès à la formation en période de contraction d'activités et d'anticipation nécessaire des mutations économiques.

www.agefos-pme-iledefrance.com